

le Védranais





Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

Le 30 mars dernier, c'est à l'unanimité que les élus du Conseil Municipal ont voté l'adhésion de la Ville à l'association « Agriculteurs de Bretagne ».

C'était une proposition de notre équipe afin de promouvoir l'agriculture locale et d'entretenir un climat harmonieux entre les agriculteurs et les habitants. C'est donc la première étape d'une démarche qui vise à mieux vivre ensemble et mieux consommer.

En effet, « Agriculteurs de Bretagne » a pour mission de promouvoir l'image positive, moderne, qualitative et responsable des agriculteurs bretons et donc de nos agriculteurs travaillant dans 21 exploitations à Plédran. Pour cela, nous encouragerons et accompagnerons les initiatives d'ouverture au public des exploitations agricoles. Cette action permettra de faire connaître ce métier, qui œuvre chaque jour à produire notre nourriture.

L'espace de notre nouveau restaurant scolaire, permettra de favoriser les échanges entre élèves et agriculteurs. Certains rêvent de voir constituer une ferme éphémère dans la cour pour que nos jeunes puissent toucher, poser des questions et se rappeler que ce qu'ils ont dans leur assiette est issu du monde agricole. Ces rencontres pourraient également avoir lieu dans nos écoles.

Cette volonté de permettre ces échanges s'inscrit dans une volonté politique qui considère que la santé passe aussi par le mieux manger. C'est la raison pour laquelle nous réfléchissons à aller plus loin dans nos habitudes d'achat de denrées pour la confection des repas. C'est ce que nous écrivions dans notre document de campagne électorale : « *la partie self de notre nouvelle salle de restauration permettra la mise en valeur des produits locaux et des animations autour de la nutrition.* » Conformément à nos engagements « *nous inciterons les circuits courts et le bio local pour l'approvisionnement de l'unité de production culinaire, tout en appliquant le cadre de la loi Egalim.* » Ces jours derniers, nous avons donné notre accord pour soutenir la candidature de Saint-Brieuc Armor Agglomération à l'appel à projet du Programme National de l'Alimentation.

Plédran est une ville semi rurale. Comme je vous l'indiquais dans mon édito de février dernier, nous travaillons sur l'harmonisation du développement de notre territoire grâce à l'élaboration d'un plan guide. Ainsi, l'objectif est qu'à la fin de l'année ces actions soient concrètement mise en œuvre et qu'un plan pluriannuel de développement soit clairement écrit.

Profitez bien de ces beaux jours qui arrivent, et surtout, prenez soin de vous et de vos proches.

Le Maire,
Stéphane Briend

LE PLÉDRANAIS : Diffusion 3 250 exemplaires

Directeur de publication : Stéphane BRIEND

Membres de la Commission Communication :

Olivier Colliou, Annie Kerboull, Nicolas Billaud, Marie-Ange Bourseul, Michel Morin, Katie Prat, Jean-Marie Mounier, Christophe Tanchon (suppléant : Eric Chateau)

Maquette & Rédaction : Lydie LE GLATIN (référente mairie)
Mairie de Plédran, service communication - 02 96 64 34 29

Réalisation et Impression :
Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

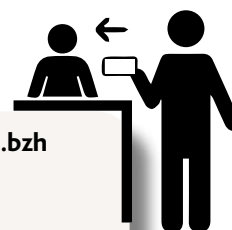
Crédits photos :
Mairie de Plédran, Associations, Joël MORIN,

Régie publicitaire : Communicolor Plédran

Distribution : Mairie de Plédran - www.pledran.bzh
Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

ABONNEMENT pour les non Plédranais :
18,90€ pour 10 numéros. Contactez la Mairie.

DÉLAIS REMISE DES ARTICLES



en **mairie** ou par courriel : mairie@pledran.bzh

Plédranais de mai 2021

au plus tard le **mercredi 21 avril**
dernier délai. *Distribution à partir du 18 mai*

Plédranais de juin/juillet 2021

au plus tard le **mercredi 19 mai**
dernier délai. *Distribution à partir du 15 juin*

RAPPEL : Tout article remis en mairie **après la date indiquée** à chaque numéro du Plédranais **ne pourra être publié**. Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.

Conseil Municipal du 30 mars 2021

FINANCES

■ COMPTE DE GESTION 2020

Le Conseil municipal a approuvé le compte de gestion 2020 de M. le Chef de service comptable de la Trésorerie de St-Brieuc Banlieue. *Vote à l'unanimité*

■ COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET GENERAL

Le Conseil municipal a approuvé le compte administratif 2020 du budget général qui se solde par un excédent en section de fonctionnement de 947 662,28€, par un déficit en section d'investissement de 139 422,20€, soit un excédent de 808 240,08€.

Vote : « pour » = 25, « abstention » = 3 (M Morin, P Quintin, JM Déjoué), « ne prend pas part au vote » = 1 (S Briend)

■ COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET ANNEXE EHPAD BEL ORIENT - IMMOBILIER

Le Conseil municipal a approuvé le compte administratif 2020 du budget annexe de l'EHPAD Bel Orient – Immobilier qui se solde par un excédent en section de fonctionnement de 125 938,10€, par un excédent en section d'investissement de 237 556,99€, soit un excédent de 363 495,09€.

Vote : « pour » = 28, « ne prend pas part au vote » = 1 (S Briend)

■ COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DES COTEAUX

Le Conseil municipal a approuvé le compte administratif 2020 du budget annexe du lotissement des Coteaux qui se solde par un excédent en section de fonctionnement de 19 922,07€, par un excédent en section d'investissement de 357 126,98€, soit un excédent total de 377 049,05€.

Vote : « pour » = 28, « ne prend pas part au vote » = 1 (S Briend)

■ TAUX 2021 DES TAXES DIRECTES LOCALES

Le Conseil municipal a adopté les taux suivants pour 2021 en matière de fiscalité directe locale : Taxe sur le foncier bâti : 43,16 % (part communale + part départementale), taxe sur le foncier non bâti : 97,17 %. *Vote à l'unanimité*

■ BUDGET PRIMITIF 2021 DE LA COMMUNE

Le Conseil municipal a adopté le budget primitif 2021 (budget général) équilibré,

à la somme de 6 078 300€ en section de fonctionnement, à la somme de 4 175 000€ en section d'investissement

Vote : « pour » = 26, « abstention » = 3 (M Morin, P Quintin, JM Déjoué)

■ BUDGET PRIMITIF 2021 : EHPAD BEL ORIENT (IMMOBILIER)

Le Conseil municipal a adopté le budget primitif 2021 de l'EHPAD (Résidence Bel Orient) pour la partie Immobilier : en équilibre, en dépenses et recettes, en section de fonctionnement à la somme de 156 400€, en équilibre, en dépenses et recettes, en section d'investissement à la somme de 492 400€. *Vote à l'unanimité*

■ BUDGET PRIMITIF 2021 : LOTISSEMENT DES COTEAUX

Le Conseil municipal a adopté le budget primitif 2021 du lotissement des Coteaux : en fonctionnement à la somme de 150 017,93€ en dépenses, à la somme de 169 940€ en recettes ; en investissement : à la somme de 10€ en dépenses, à la somme de 507 134,91€ en recettes.

Vote à l'unanimité

ADMINISTRATION GENERALE

■ ADHESION A L'ASSOCIATION « AGRICULTEURS DE BRETAGNE »

Le Conseil municipal a autorisé M. le Maire à signer le bulletin de soutien « communes », engageant la commune pour le règlement de la contribution annuelle dont le montant sera confirmé sur l'appel à contribution (à ce jour 0.10 €/habitant), le respect de la charte de soutien des collectivités.

Vote à l'unanimité

■ AMENAGEMENT DE LA MAIRIE ET CREATION D'UN ESPACE POUR LA BANQUE ALIMENTAIRE

Le Conseil municipal a approuvé le projet présenté et le plan de financement prévisionnel, a autorisé le Maire à apporter toute modification au plan de financement prévisionnel, a autorisé le Maire à solliciter des subventions auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR 2021.

Vote à l'unanimité

■ ADHESION AU GROUPEMENT DE COOPERATION SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE « BAIE D'ARMOR GROUPEMENT SOCIAL » - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT

Le Conseil municipal a approuvé les termes de la convention constitutive, a

décidé d'adhérer au GCSMS Baie d'Armor Groupement Social pour une part d'une valeur nominative de 10€, a désigné pour le représenter au sein de l'Assemblée Générale et du Conseil de Gestion et de Stratégie du GCSMS Baie d'Armor Groupement Social : Mme Christiane Le Moul, membre titulaire, Mme Solange Fanic, membre suppléant. *Vote à l'unanimité*

■ COMPOSITION DU COPIL « BUDGET PARTICIPATIF COMMUNAL »

Dans le cadre de la mise en place du budget participatif sur le budget 2021, voici la liste des membres du COPIL : M. le Maire, Jean-Marc GRABOWSKI, Cécile REUX, Josiane COLLEU, Nicolas BILLAUD, Bertrand FAURE, Evelyne LANDIN, Michel MORIN, le Directeur Général des Services, la Directrice des Services Techniques

RESSOURCES HUMAINES

■ DELIBERATION PORTANT MODIFICATION DE LA DUREE DE SERVICE D'UN EMPLOI A TEMPS NON COMPLET

Le Conseil municipal a décidé de porter, à compter du 1^{er} avril 2021, de 32 heures à 35 heures le temps hebdomadaire moyen de travail d'un emploi d'Agent de cuisine, d'inscrire au budget les crédits correspondants. *Vote à l'unanimité*

■ MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Le Conseil municipal a décidé d'adopter les modifications proposées du tableau des emplois, d'inscrire au budget les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois. *Vote à l'unanimité*

TRAVAUX

■ CONVENTION DE DELEGATION DE LA MISSION DE MAITRISE D'OUVRAGE ENTRE LA COMMUNE DE PLAINTTEL ET LA COMMUNE DE PLEDAN : RENFORCEMENT DES BERGES DU RUISSEAU DE CARGARHEN AU PONT BARON

Le Conseil municipal a approuvé la convention de délégation de la mission de maîtrise d'ouvrage, a autorisé le maire à signer avec la ville de Plaintel, la convention de délégation de la mission de maîtrise d'ouvrage pour le renforcement des berges du ruisseau de Cargarhen au Pont Baron.

Vote à l'unanimité

MARS 2021

Permis de construire

- THOMAS Stéphane, 21 rue du Val, Construction d'une maison individuelle
- JOUAN Cédric, Rue du Camp de Péran, Construction d'une maison individuelle
- COSNAY Pierre, 27 rue de la Ville Jossot, Carport pour bateau
- LORANT Aymerick, 19 Les Portes d'En bas, Construction d'un garage

Déclaration préalable

- Consorts LE GUEN, 10 rue Van Gogh, Création d'une ouverture
- URVOY Alain, 17 rue du Clos Pilé, Extension d'une maison individuelle
- M. et Mme CREZE Xavier, 34 rue Joseph Hervé, Extension d'une maison individuelle
- TALIBART Elodie, 4 rue de la Bessière, Construction d'un abri de jardin
- LEMOINE Stéphane, 37 rue de la Ville Jossot, Modification et extension d'un garage existant
- ALLAIN Jean-Paul, 25 rue du Haut Chemin, Remplacement d'une haie par un mur en parpaings enduits, surmonté d'une clôture en aluminium
- REBILLARD Jacky, 11 rue Jacques Duclos, Construction d'un abri de jardin partiellement ouvert
- ROUILLE Magalie, 5 rue d'Anjou, Extension d'une maison individuelle
- LE BRIS Fanch, Champ du Rouet, Abattage des pommiers et plantation d'arbres d'essences locales
- TARDIVEL Marie-Pierre, 18 rue Saint-Maurice, Remplacement de la

clôture composée d'une plaque de soubassement surmontée d'un grillage rigide avec des lattes d'occultation

- LE PAGE Solenne, 3 rue Abbé Thomas, Edification d'une clôture
- Mairie de Plédran, Allée Anjela Duval, Travaux de rénovation énergétique à l'accueil périscolaire et ALSH « Les P'tits loup » aux Coteaux : changement des menuiseries et isolation par l'extérieur
- BIDAN André, 11 bis rue du Tertre du Bourg, Bardage pignons avec isolation
- FROIDEFOND Jocelyne, 5 rue de la Belle Issue, Extension d'une maison individuelle
- BIEZ Didier, 5 rue de Bretagne, Création de poteaux et pose de chapeaux sur le mur + pose d'un portail coulissant et portillon
- LE MARREC Alexandra, 10 bis rue du Bois, Construction d'un mur en limite séparative
- DEVILLERS Yann, 46 rue de la Ville Jossot, Remplacement toiture
- BRISSON Glenn, 16 rue de Champagne, Pose de 6 panneaux photovoltaïques sur la face sud de la toiture
- Mme BLANCHOT Françoise, 2 bis allée des Goëlands, Pergola démontable non accolée au bâtiment
- M. BLANCHET Alain, 2 Bis rue de Carbloux, Fenêtre de toit pour ventilation et éclairage d'un grenier
- QUERO Anthony, 23 La Ville à la Bille, Pose d'un portail
- M. et Mme DEREDEC/POIRET, 8 Couëssurel, Rénovation maison : création et modification d'ouvertures

Etat Civil

Naissances

- TARIN Mya, 4, rue Tristan Corbière
- LE GOFF Lilou, 6, rue Jean Guehenno
- MOISAN Lyès, 10, rue Saint Jean
- DOUSSAIN CORROT, Benoît 16, rue de la Motte

Décès

- THOMAS Cyrille, 53 ans, 6, rue du Clos Pilé
- RABET Pierre, 60 ans, 30 bis rue Bel Orient
- HERVE née ECOBICHON Anne-Marie, 87 ans, 17 rue Bel Orient

AGENDA DU PLÉDRANAIS

Plédranais N° de Mai	Date limite remise des articles
21/04	21/04
Juin/Juillet	19/05
Août/Sept.	23/06

Période de distribution

Mai :	18/05 au 21/05
Juin/Juillet :	15/06 au 18/06
Août/Sept. :	24/08 au 27/08

INFOS HORAIRES



Nous demandons de privilégier la prise de rdv avant de venir en mairie.

- **Mairie** : Tél. 02 96 64 34 20 Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30. Samedi (permanence) : 9h-12h.
- **Service Urbanisme/Foncier** : ouvert le matin, uniquement sur rendez-vous l'après-midi
- **Horizon** : Lundi, mardi, jeudi : 13h30-17h30 et mercredi, vendredi : 9h-12h et 13h30-18h Permanence téléphonique uniquement, salle fermée jusqu'à nouvel ordre. Tél. 02 96 64 30 30
- **Médiathèque** : lundi : 15h-18h, mercredi : 10h-12h30 et 14h-18h, vendredi : 16h30-19h et samedi : 10h- 12h et 14h-17h. Tél. 02 96 64 35 35

- **CCAS** : Tél. 02 96 64 34 22. lundi, mercredi : 8h45 à 12h et 13h30 à 17h30, vendredi : 8h45 à 11h
Permanence de Mme le Moual : mercredis après-midi de 14h à 17h, *sur rendez-vous uniquement*
- **CIAS Saint-Brieuc Armor Agglomération** : Antenne Centre - Tél. 02 96 58 57 00
13 avenue Pierre Mendès France - 22950 TREGUEUX.
- **Police Municipale** : Permanence tous les matins de 11h à 12h. Tél. 02 96 64 34 25



Elections Départementales et Régionales des 20 et 27 juin 2021



Pour voter, Il faut être inscrit sur la liste électorale avant le 7 mai

ÊTES-VOUS INSCRIT SUR LA LISTE ÉLECTORALE DE PLEDRAN ?

Vous pouvez le vérifier sur le site « www.service-public.fr »

VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE :

(muni de votre carte d'identité ou passeport et d'un justificatif de domicile récent)

- ✓ en mairie
- ✓ en ligne sur le site « www.service-public.fr »
- ✓ par courrier compléter Cerfa 12669*02 en mairie ou sur internet

→ VOUS ÊTES NOUVEL HABITANT À PLÉDRAN ?

Demandez votre inscription sur la liste électorale. La radiation sur les listes de votre ancienne commune sera automatique.



→ VOUS AVEZ CHANGÉ D'ADRESSE SUR LA COMMUNE ?

Pour recevoir votre courrier électoral, informez le service des élections de votre nouvelle adresse sur Plédran. A défaut, ne remplissant plus la condition de domicile, (courrier retourné en mairie avec la mention NPAI), vous pouvez être radié après une procédure contradictoire.

→ VOUS AVEZ 18 ANS AVANT LE 20 JUIN 2021 ?

Vous êtes inscrit d'office sur la liste électorale si votre recensement citoyen a été effectué à Plédran lors de vos 16 ans.

→ VOTRE CARTE ÉLECTORALE COMPORTE UNE ERREUR ?

Vous pouvez demander la correction en ligne sur le site www.service-public.fr (prévoir numéro de sécurité sociale et copie d'acte de naissance).

→ VOTRE ENFANT MAJEUR EST PARTI DU DOMICILE FAMILIAL ?

Informez-le qu'il doit demander son inscription à la mairie de son nouveau domicile. Suite à cette nouvelle inscription, la radiation sur les listes de Plédran sera automatique.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le service des élections ou consulter le site www.service-public.fr



VOTE PAR PROCURATION

N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT !

Si vous êtes absent le jour des élections, il vous suffit de désigner un mandataire inscrit sur la liste électorale de PLEDRAN. (Il peut être rattaché à un autre bureau de vote mais votera pour vous dans le votre).

La procuration est établie pour un scrutin déterminé (pour l'un des 2 tours ou pour les deux tours) ou pour une durée supérieure dans la limite d'un an.

Nouveau : Chaque mandataire peut disposer de 2 procurations.

OÙ S'ADRESSER ?

- ✓ A la gendarmerie ou au commissariat de police nationale (la police municipale de plédran n'est pas habilitée)
 - ✓ Au tribunal d'instance dont dépend le domicile ou le lieu de travail
- Vous devez vous présenter en personne (pièce d'identité exigée) et donner l'identité complète du mandataire (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance).**
- ✓ Vous pouvez remplir en ligne et imprimer le formulaire cerfa n°14952*01

avant de vous présenter au guichet. Ce formulaire cartonné est aussi disponible sur place.

✓ Nouveau : Une téléprocédure est mise en place et vous pouvez vous pré inscrire via internet avant de vous présenter au guichet.

Un récépissé vous sera remis immédiatement.

A tout moment, vous pouvez résilier la procuration.

Brèves des Services Techniques

Le printemps donne envie de sortir de chez soi, ainsi, les agents vont nettoyer le parvis de la mairie et différents petits endroits pour le nettoyage de printemps.



En avril, le nettoyage de printemps est de mise, ainsi, les agents des ST vont nettoyer les trottoirs du centre bourg. De la même façon, l'église sera nettoyée par Elévation service.

De plus, cette année un peu particulière, la ville accueillant le Tour de France, nous allons aussi nettoyer les panneaux et avec les beaux jours qui arrivent peut-être vous aussi aurez-vous envie de rafraîchir vos murs, murets pour accueillir les amoureux du cyclisme et les amateurs des caravanes. Nettoyons ensemble, c'est plus motivant !

De même, nous allons profiter du temps plus sec, pour reboucher les trous du parking du bois. En attendant de trouver une solution plus pérenne.

Les bulbes d'été ont été plantés ainsi que les vivaces qui égayeront l'été.

Les travaux des entreprises

■ L'eco-composteur a été installé début avril à l'UPC, ainsi dans sa volonté de lutter contre le gaspillage alimentaire, la ville a acquis cet appareil qui permettra de transformer les déchets alimentaires en compostage.

■ L'entreprise Colas intervient en avril pour réaliser de petites interventions sur la voirie : reprise de grilles d'eaux pluviales, accès nouvelles habitations...

■ L'église va être nettoyée en intégralité à partir du 19 avril, pour une durée d'une semaine, par l'entreprise Elévation Service.

Stratégie foncière

La ville de Plédran a engagé une stratégie foncière en 2018, afin :

- d'identifier les espaces stratégiques pour orienter le développement urbain et économique
- et disposer d'une vision foncière sur le long terme

De ce travail co-mené avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), en a découlé un atelier flash sur 2 jours.

Cet atelier flash, était composé :

- d'urbaniste et paysagiste conseil du CAUE
- d'une chargée de mission Coordination du pilotage interne et élaboration plan paysage de l'agglomération de St Brieuc
- d'une chargée de mission planification - urbanisme de SBAA
- d'une chargée de mission SCOT - agriculture
- d'un technicien bocage-bassin versant et environnement de l'agglomération

- de l'EPF de Bretagne
- de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer : Mission observatoire des territoires, développement durable et paysage

- d'élus
- d'agriculteurs
- de riverains...

Il s'est déroulé de la façon suivante :

- 1^{ère} matinée : Visite des alentours de Plédran et du bourg
- L'après-midi : tour de table et échanges sur les atouts/enjeux de la ville ainsi que les problématiques de chacun
- 2^{ème} matinée : ateliers autour de 3 thématiques
- Et restitution par les architectes du cabinet de l'OURCQ, l'après-midi.

Ainsi, les enjeux qui découlent de ces ateliers sont :

- Comment continuer d'accueillir 40 logements par an tout en préservant des cœurs d'ilots jardinés et en préservant le cadre de vie?

- Comment impulser de nouvelles façons d'habiter dans un bourg à la campagne : en ouvrant des perspectives et des accès au bois et aux espaces agricoles de proximité ?

- Comment préserver l'activité économique agricole tout en la valorisant comme support de nouvelles relations sociales et environnementales ?

Une présentation a été faite au conseil municipal le 25 septembre, suivies des délibérations pour permettre à la ville de répondre à des appels à projets.

Ainsi, pour poursuivre ce dossier, la ville a engagé un plan guide et un plan de circulation. Ces plans permettront des réflexions stratégiques sur le développement et l'évolution de notre commune pour les 20 ans à venir.

Ce projet, une fois plus avancé fera l'objet d'un article spécial « Plédran en 2030 ».

Départ d'un agent à la mairie

Marina VINCENT, Directrice de l'administration générale et des ressources humaines a été mutée le 1^{er} avril 2021 à Loudéac Communauté Bretagne Centre.

Elle y assume les fonctions de Directrice Générale Adjointe des services et directrice du CIAS.

Nous lui souhaitons pleine réussite dans ce nouveau challenge professionnel et la remercions du travail réalisé à Plédran.



Cet événement aura lieu sous réserve des règles sanitaires en vigueur.

Vendredi 28 mai à 20h00

Les Voix du Verbe - Cie Uppercut

Le spectacle Les Voix du Verbe se construit comme un « témoignage », une réflexion issue du parcours de Damien Noury, poète de l'oralité. Les textes sont interprétés et mis en musique dans un registre électro-jazz. Cette dimension sensible et incarnée est renforcée par une mise en scène autour d'images d'archives de poètes et auteurs qui ont inspiré l'écriture de ce spectacle (Hubert-Félix Thiéfaine, Brigitte Fontaine, Boris Vian, Casey...).

Les partenaires : Uppercut Prod, Conseil Départemental 22, la Région Bretagne, la Maison des Artistes et la Ville de St Brieuc, Chez Robert (Pordic), l'Espace Beau Soleil à Pont Péans (35), Horizon (Plédran), La Grande Ourse (St Agathon), Le Petit Echo de la Mode (Châtelaudren).

Tarifs E : 11,50€/10,50€/8,50€/6€



Distribution :

Damien Noury : direction artistique, écriture, interprétation

Julien Jolly : interprétation, composition, claviers et programmations

Véronique Ros de la Grange : œil extérieur

Nicolas Bonneau : conseils amicaux sur le registre

Juliette Maroni : création vidéo

Christophe Saudeau : régie

Crédit photo : N. Revelli

Céline Lamour-Crochet a exposé à la médiathèque du 8 au 26 mars

Céline Lamour-Crochet, autrice et illustratrice de littérature jeunesse, a présenté son exposition « Abécédaire en calligrammes », salle Poviglio à l'étage de la médiathèque.

L'exposition faisait écho à des ateliers qu'elle animait dans les classes maternelles du groupe scolaire Maurice et Maria Letonturier.



Credit photo : Alphonse LE GLATIN

L'équipe de la médiathèque a invité les classes de Plédran à venir voir les 26 toiles imprimées. Lors des heures d'ouverture, un plus large public a pu aussi admirer les œuvres.

En 2018, Céline Lamour-Crochet était déjà intervenue au groupe scolaire et avait déjà exposé à la médiathèque. Cette dernière en a gardé un joli souvenir : le tableau d'un calligramme de perroquet qui avait été commandé à l'illustratrice. Il évoque l'ancien nom porté par le bâtiment qui abrite la médiathèque actuelle et qui était jadis un bar-quincaillerie nommé « Le perroquet vert ». Beaucoup de Plédranais s'en souviennent.



Avis de recherche : nous aimerions trouver des photos de la façade et de l'enseigne du café « Le Perroquet vert ».



Le guide des aides habitat

Le guide des Aides Habitat 2021 de Saint-Brieuc Armor Agglomération s'inscrit en continuité avec le Programme Local de l'Habitat adopté en juillet 2019, après avis des communes et du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement.

Quel objectif ?

L'objectif principal de ce guide est de regrouper la totalité des aides financières habitat de l'année 2021 proposées par l'Agglomération de Saint-Brieuc sur son territoire.

Le Guide des aides habitat 2021 contient 7 volets :

1. Lutter contre la vacance en secteurs prioritaires
2. Développer et organiser l'accèsion à la propriété
3. Accompagner et aider à la réalisation des travaux
4. Adapter son logement

5. Développer et équilibrer la production de logements locatifs sociaux publics
6. Aider à la réalisation des opérations de renouvellement urbain des quartiers d'habitat public
7. Développement de l'innovation dans l'offre de logements (appel à projet)

Quelles thématiques ?

Le guide des aides habitat 2021 porte sur plusieurs thématiques dont :

- l'accèsion à la propriété
- la lutte contre la vacance
- la rénovation du parc de logements anciens (Rénovation)

- le développement de logements locatifs sociaux publics
- le renouvellement urbain des quartiers d'habitat public

Le guide est consultable sur le site internet de la ville : Cadre de vie/Saint Brieuc Armor Agglomération/Habitat – Logement

Pour toutes questions relatives au guide des aides habitat 2021 ou à l'accompagnement technique ou financier proposée, contactez l'Espace Info Habitat au 02 96 77 30 70



Axe 1 :
une ville accueillante
330 000 €



Axe 2 :
une ville épanouissante,
de projets, incitatrice
640 200 €

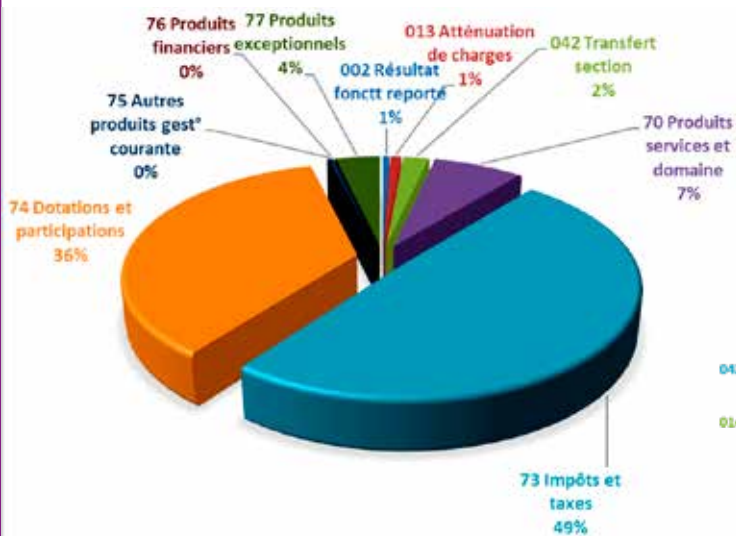


Axe 3 :
Une ville responsable
et d'action
30 000 €

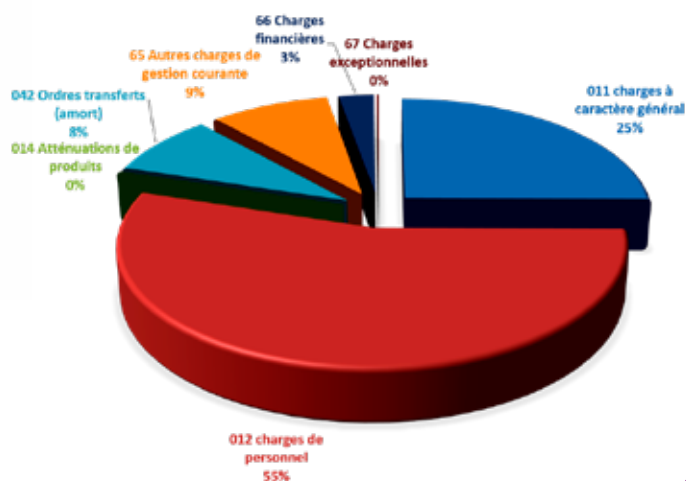
COMPTE ADMINISTRATIF 2020

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
5 487 643,64 €	6 435 305,92 €	4 774 598,42 €	4 635 176,22 €

RECETTES de fonctionnement 2020



DÉPENSES de fonctionnement 2020



6 753 habitants

Population municipale au 1^{er} janvier 2021

1 790 622 €

de dotation de l'État
(CA 2020)

2 677 4

Fiscalité

MUNICIPAL 2021



Axe 4 :
Une ville culturelle,
sportive, de santé
319 000 €



Voirie
588 500 €

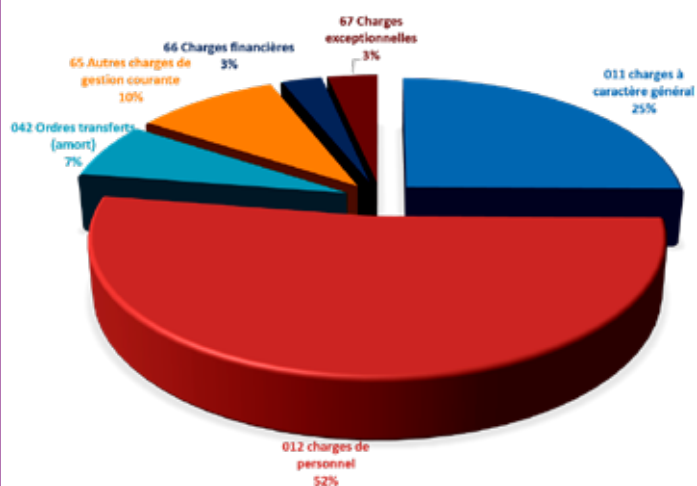


BUDGET 2021

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
6 078 300,00 €	4 175 000,00 €

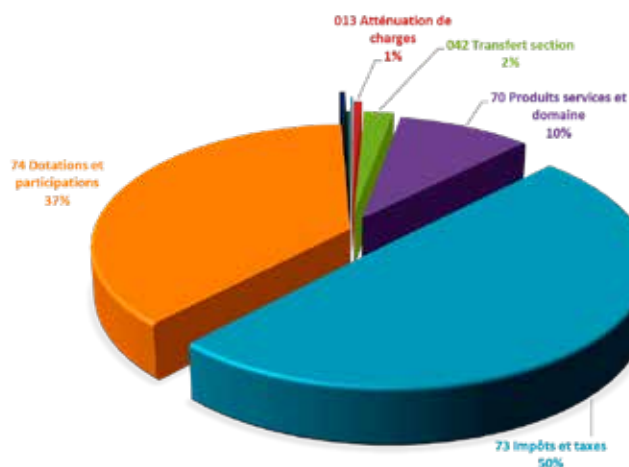
DÉPENSES de fonctionnement

6 078 300 € €



RECETTES de fonctionnement

6 078 300 € €



80 €

é

947 662,28 €

Excédent de fonctionnement
de 2020

922 €/habitant

C'est l'encours de la dette municipale au
31/12/2020



Asteria 2.2 vous propose un accompagnement personnalisé dans le cadre de vos démarches de retour à l'emploi

L'association vous accueille au cours de ses permanences et sur rendez-vous, dans les locaux de la mairie de Plédran.

Un état de vos compétences, une aide à la rédaction de cv et lettre de motivation, la définition des cibles potentielles et la préparation aux entretiens vous aideront à orienter efficacement vos recherches. Ce service est mis à votre disposition gratuitement et en toute confidentialité.

N'hésitez pas à contacter l'association afin de prendre un rendez-vous :

par mail : asteria22960@gmail.com

par téléphone : 07 81 12 51 74

Nécrologie

Cyrille Thomas, le shérif de Plédran



Cyrille,

Au nom des tiens qui te chérissaient tant, au nom de tes amis, mais aussi au nom de chaque Plédranais.e.s qui t'ont connu, au club de foot, au P.M.U., ou encore au bois de Plédran, au nom de toutes ces personnes qui t'appréciaient, nous venons te dire au revoir...

« C'est avec une profonde émotion que nous avons appris le départ de Cyrille, notre ami avec qui nous avons partagé des moments de fêtes lorsque nous étions plus jeunes.

Cyrille était toujours le premier inscrit à la raclette du foot, toujours présent pour nos anniversaires ainsi qu'à tous autres événements. Nous avons eu cette chance de partager ces moments avec lui et grâce à lui, nous ouvrir aussi au monde du handicap.

Merci à vous sa maman d'avoir grandement contribué à tout cela. Soyez sûre que Cyrille restera dans nos mémoires et dans nos cœurs. »

Tu as eu une belle et riche vie, très entouré, apprécié et accepté par tous. Tu auras pu marquer même les personnes qui auront simplement croisé ta route par ta gentillesse et ce sourire qui te caractérisait tant. Nous garderons cette image de toi et penserons à tous les bons moments passés avec chaleur...

Cyrille, figure de Plédran, mascotte des tiens, de ta belle tenue de Cow-Boy, tu représentes aujourd'hui l'étoile du shérif qui brille désormais au-dessus de nos têtes.

Nous penserons toujours à toi avec amour et respect.

Une balade civique dans Plédran

À la suite de ce type de démarches initiées en maternelle au groupe scolaire Maurice-et-Maria-Letonturier, les enfants ont réclamé de faire ce genre de sorties pendant les dernières vacances scolaires.

Nous avons donc parcouru 12 km et ramassé environ 100Lt de déchets (sans compter les pneus et autres grosses pièces) sur seulement 2 km, dans les douves au bord de la route de Craffaut.

Le reste de la balade passait par d'agréables chemins, heureusement peu

pollués, qui nous ont menés au bois de Plédran, la récompense après l'effort ! Ils en redemandent pour les prochaines vacances !

Nous sommes très fiers de leurs esprits civiques, bien initiés à l'école. A nous parents de les accompagner sur cette voie !

Au vu de l'engouement important pour ce type d'actions, en collaboration avec les enfants du CME, la conseillère déléguée au CME, Octavie Morin, et l'adjoite en charge de l'environnement, Michelle Haicault, réfléchiront sur le lancement de sacs à déchets aux couleurs de la ville.



Don de sang du 5 mars 2021

L'Établissement Français du Sang organisait une collecte de sang **vendredi 5 mars de 14h30 à 19h** sur le site Horizon

Sur 70 RDV disponibles seul 43 ont été honorés par les plédranais déplorent Bernard Lemoine et Jean-Marc Geyer bénévoles de L'association de L'ANSE.

Les dons sont en baisse dans la commune, il ne faudrait pas que cette baisse de fréquentation s'accroisse, car la commune se priverait de la venue de l'Établissement Français du Sang sur le site Horizon et verrait les Plédranais désireux d'offrir leur sang obligés de se rendre à la Maison du Don à l'hôpital Yves Le Foll à Saint-Brieuc.

Il est à noter la présence de 8 nouveaux donneurs, c'est très encourageant se félicite Jean-Marc Geyer président de l'association des donneurs de sang bénévoles de L'ANSE.

Nous remercions vivement tous les Plédranais et autres qui se sont déplacés.

La prochaine collecte aura lieu uniquement sur RDV (mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr, en ligne 3 semaines avant la collecte) le **vendredi 7 mai 2021** de 14h30 à 19h sur le site Horizon.





En ces jours masqués où la pratique sportive est un peu limitée par les restrictions sanitaires, le Comité Départemental du Sport Adapté (CDSA 22), qui propose de nombreuses activités physiques adaptées aux personnes en situation de handicap mental et/ou psychique dans les Côtes d'Armor, ne baisse pas les bras pour autant !

En effet, à la demande des sportifs licenciés à la FFSA, impatients de pouvoir continuer la pratique sportive, le CDSA 22 continue d'organiser des "marches santé" pour les maintenir en bonne santé physique et psychologique, tout en leur permettant de sortir de leur établissement et de s'aérer l'esprit dans nos magnifiques terres bretonnes.

Ainsi, l'association a pu compter sur les infrastructures de la ville de Plédran pour proposer 2 activités sportives : jeudi 25 février, le Foyer de vie HSTV de Moncontour a pu bénéficier de ces activités. Pendant qu'un 1er groupe cherchait les flèches des circuits proposés par le CDSA 22 balisés pour l'occasion, Juliano MULOT, stagiaire du CDSA 22 encadré par Sabrina ANDRE, Conseillère Technique Fédérale au CDSA 22, accueillait un 2^{ème} groupe en leur proposant une initiation à la slackline, au travers un atelier d'équilibre, du côté des allées de boules bretonnes.

La slackline est une sangle tendue entre 2 arbres, sur laquelle on marche

Slack'n rando Plédran



Crédit photo : Alphonse Le Glatin

en équilibre pour la traverser. Entre peur, curiosité et joie, marcher en équilibre sur cette sangle instable située à quelques centimètres du sol peut amener à ressentir de nouvelles sensations, surtout chez ce public. Juliano a observé les émotions ressenties par ces sportifs face à cette nouvelle activité, afin de compléter son mémoire de fin de licence, qui porte sur l'effet des activités à sensation sur l'esprit, et sur la gestion des émotions chez les personnes en situation de handicap mental.

On entendait de la part des sportifs « ce n'est pas facile mais c'est marrant, je peux recommencer ? »

Même si la slackline n'a pu être proposée que sur une après-midi, les circuits de randonnées étaient accessibles aux diffé-

rentes capacités des personnes accueillies avec un circuit de 2 km et un autre de 4,5 km. Afin d'éviter le brassage, chaque structure pouvait réserver un créneau entre le 22 février et le 8 mars 2021 et découvrir ou redécouvrir le magnifique Bois de Plédran.

Le CDSA 22 propose ces 15 jours de Marche Santé sur différents lieux des Côtes d'Armor de janvier à juin 2021. Si vous ou vos enfants êtes en situation de handicap mental et/ou psychique et que vous êtes intéressés par leur dispositif, vous pouvez les contacter au 02 96 76 25 32 ou 07 77 84 59 24 ou par mail cdsportadapte22@gmail.com

Avis du stagiaire :

« Ce fut une belle expérience pour eux mais aussi pour moi, j'ai été ravi de pouvoir partager cette activité auprès de ce public, et qu'elle ait eu son effet. Je remercie la commune de Plédran pour nous avoir laissé organiser cette journée dans son bois, qui s'est trouvé être l'endroit idéal pour cette manifestation, par son aménagement relativement complet et ludique, ainsi que son accessibilité pour tous les publics. Les différents jeux installés le long des circuits de 2 et 4 km que j'avais balisés en amont, ont fait la joie de nos sportifs. »



crédit photo : Françoise Le Greneur

Commémoration du 19 mars à huis clos

Crise sanitaire oblige, la cérémonie de la Journée Nationale du Souvenir et de Recueillement à la Mémoire des Victimes Civiles et Militaires de la Guerre d'Algérie et des Combats en Tunisie et au Maroc du 19 Mars 2021, se déroulait au Monument aux Morts en présence de six personnes maximum sur la voie publique, comme l'obligent les instructions préfectorales.

Cérémonie sobre.

Mr le Maire, Stéphane BRIEND, parcourant le discours ministériel, lisait : « *Il y a 59 ans étaient proclamés les accords d'Evian du cessez-le-feu, mais malgré la fin officielle des hostilités, les violences et le cycle des représailles ne s'éteignirent pas, au contraire ... Souvenons-nous aujourd'hui également aussi des civils de toutes origines et de toutes confessions victimes de violences, des exactions et des attentats ...* ».

Mr André TAILLARD (président du comité FNACA de PLEDRAN), rajoutait des propos du manifeste : « *C'est savoir y puiser les leçons pour prémunir les jeunes et futures générations de l'âpreté des guerres et de la misère... et ensemble, veillons à tisser et préserver ce lien intergénérationnel si précieux afin de se faire entendre pour un avenir de Paix.* »



Lecture du manifeste par Mr Taillard, président de la FNACA en présence de Mr Briend, Maire.



Participation limitée pour une cérémonie simple et empreinte d'émotion.

Une remise de médailles, annulée l'année dernière et cette année, devait honorer 4 Plédranais : Mrs Maurice HELLIO et Hubert RUELLAN de la Médaille de Reconnaissance de la Nation, Mr Louis MILLET de la Médaille Commémorative des Opérations de Sécurité et de Maintien de l'Ordre et Mr Jean Baptiste RAULT de la Médaille Militaire.



Cérémonie du 8 mai

Au moment où est édité ce Plédranais, nous n'avons aucune directive de l'Etat quant au déroulé de cette cérémonie.

Nous vous tiendrons informés par voie de presse si la cérémonie a lieu.

Sécurité Routière

Le Code de la route et la Signalisation temporaire

En France, la réglementation routière est antérieure à la naissance de l'automobile ainsi qu'avant la révolution, en 1724 et 1725. Pour assurer la conservation des chemins, le nombre des chevaux est limité en fonction du nombre de roues des charrettes et de leur poids, par le roi et le parlement.












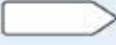



Et 2021 est l'année du centenaire de la mise en place du code de la route par le décret promulgué le 27 mai 1921 concernant la réglementation de l'usage des voies ouvertes à la circulation publique, que le public appellera rapidement « Code de la Route ».

Remanié par le décret du 31 décembre 1922 qui donne notamment au « certificat de capacité » son nom définitif de permis de conduire. En 2006, une nouvelle démarche est apparue, le « Code de la rue » (piétons, cyclistes)

En matière de sécurité routière, lors de nos déplacements sur les routes, il faut rester prudent et être vigilant à tout instant. Avoir un comportement responsable (permis de conduire) vis à vis des autres, qu'il soient piétons, cyclistes, ou véhicules de toutes sortes (petits camions, poids lourds, tracteurs,...) et autres nouveaux moyens de mobilité.

Sur nos itinéraires, nous pouvons rencontrer des panneaux permanents (stop, passage pour piétons, sens interdit, ...) et des panneaux temporaires correspondant ponctuellement à des chantiers ou activités fixes ou mobiles sur les itinéraires. Cette signalisation temporaire se conforme à des règles du code de la route pour sa mise en place et à son application.

SIGNIFICATION DES FORMES ET COULEURS DES PANNEAUX

Formes	Couleurs	Application
 Danger	 Permanent  Temporaire	Ralentir à 50 m (environ) à 150 m (environ)
 Prescription	 Interdiction  Fin  Obligation  Fin	À partir du panneau (en général)
 Indication	 d'installation  pour la conduite	Simple information avec parfois un comportement précis de prudence
 Direction	 entre grandes villes  vers l'autoroute  locale	Suivre la direction choisie

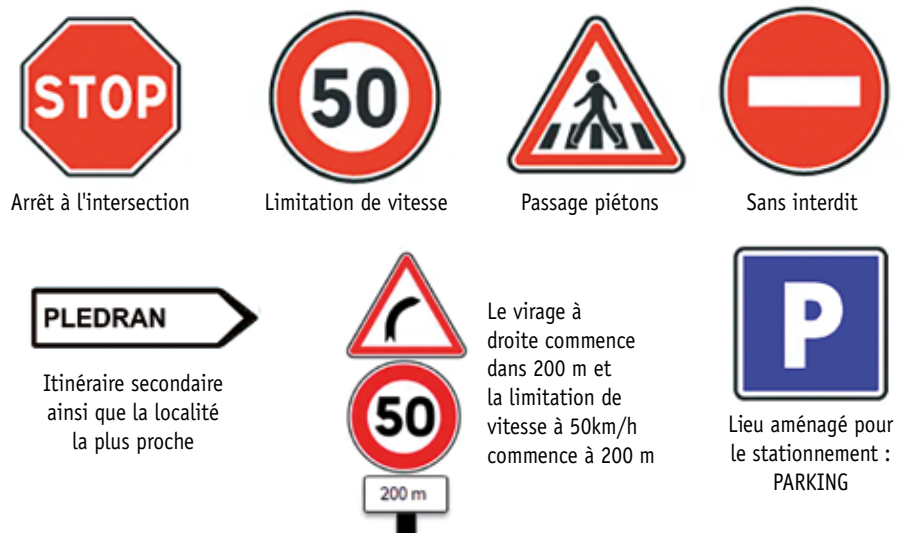
QUELQUES EXEMPLES DE SIGNALISATION LES PLUS COURANTES SUR NOS ROUTES

Signalisation temporaire :



Souvent derrière ces panneaux, des personnes peuvent être présentes, alors soyez prudent !

Signalisation permanente :



Association Amitiés Loisirs

Au revoir Claude

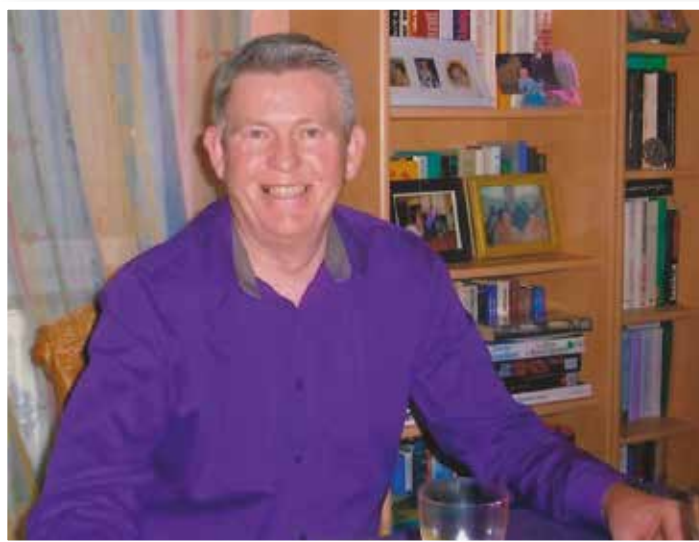
Claude Cloarec nous a quitté, emporté par la maladie et c'est un ami que nous avons perdu.

Il a été secrétaire du club pendant 3 ans et ensuite notre informaticien référent jusqu'au bout.

C'était un caractère et un tempérament. Il est à l'origine de la journée Amitiés que nous faisons au mois de mai avec les clubs de cyclos, de marche ainsi que des clubs voisins.

Il a fait partie du renouveau du club.

Encore merci pour tous ces moments passés ensemble à travailler mais aussi à rire.



.....

Repas à emporter le 5 juin

Ne pouvant faire d'activités en raison des conditions sanitaires actuelles, nous avons décidé de faire un repas à emporter, ouvert à tous, **le samedi 5 juin**.

La distribution aura lieu à la **salle Horizon de 10h à 12h**, munissez-vous d'un sac à provision pour le transport. Pour les personnes qui ne pourraient se déplacer, les membres du bureau se chargeront de vous livrer à domicile entre 12h et 12h30.

Menu à 13€, préparé par Bertrand Gaillard et son équipe :

- ✓ assiette de charcuterie, macédoine
- ✓ joue de porc et gratin
- ✓ fromage (+ beurre)
- ✓ tartelette

Les billets sont à votre disposition :

auprès des membres du bureau de votre secteur

- Gilles Haguet : 06 86 41 51 14
- Michel Etienne : 06 71 62 10 34
- Bernard Bréhelin : 06 08 47 76 61
- Gilbert Le Bellego : 06 37 48 41 92
- à la boulangerie Vilallon
- au Bar tabac PMU l'Hippodrome

Kig Ha Farz Solidaire pour le Bénin

Nous sommes des compagnons scouts âgés de 18 ans de Notre Dame du Leff (Plédran, Châtelaudren et Quintin). Nous avons en projet, pour juillet 2022, de travailler pour l'école de Vakon au Bénin. Cette école est soutenue depuis des années par l'association P.A.S. de Plédran.

C'est pourquoi nous vous proposons un Kig Ha Farz,

à emporter le dimanche 9 mai 2021 à partir de 11h à l'adresse suivante :

Les Yards - La Croix Bertrand - 22120 Yffiniac.

Tarif : 10€ la part.

Merci de réserver dès à présent vos parts au numéro suivant : **06 95 540 540**

L'équipe des « Compas d'Abord » vous remercie de votre solidarité : les bénéfices de cette opération serviront à construire des toilettes respectueuses de l'environnement pour les enfants de l'école.

Et pour rester informés de nos actualités, nous vous invitons à nous suivre sur Instagram : **les_compas_dabord**.





Plus de 450 parts de repas à emporter

Belle réussite de l'opération repas à emporter Bœuf-bourguignon, organisée par Plédran Association Solidarité, le samedi 13 mars. Préparées par la boucherie Les Garçons Bouchers, ce sont 455 parts qui ont été distribuées sur le site Horizon, par les membres du bureau de l'association.

« Je remercie tous les adhérents de notre association qui se sont investis dans cette opération », souligne le président de PAS, Gérard Rault. Une partie des bénéfices va être utilisée pour les frais de fonctionnement de l'association, et répondre également à des actions ponctuelles pour des personnes dans le besoin.

« Au vu des conditions sanitaires, nous ne serons pas en mesure d'organiser notre soirée galettes-crêpes au profit du Bénin, prévue en avril prochain, annonce Gérard Rault. De ce fait, les



Les membres du bureau de PAS, lors de la distribution, samedi après-midi, sur l'esplanade d'Horizon.

membres du bureau ont décidé d'attribuer une aide de 1 000€€ destinée à l'école de Wakon au Bénin. Ceci étant rendu possible grâce à la réussite de ce repas à emporter ».

CSP FOOT : Repas à emporter le 24 avril

ROUGAIL SAUCISSE À EMPORTER salle Horizon

24 avril 2021

RETRAIT de 14h30 à 18H

Vente des cartes de participation chez les commerçants 10€



Le CSP Football et ses dirigeants vous proposent une vente à emporter de Rougail-Saucisses le **24 avril** prochain afin de palier à l'annulation de sa traditionnelle Raclette de novembre. En effet, la crise sanitaire de la Covid-19 ayant contraint le club et ses dirigeants d'annuler l'événement majeur organisé chaque année, le club de football plédranais, comme dans tout le secteur associatif, fait face à un manque à gagner financier important pour répondre aux besoins d'équipements mais également pour couvrir ses frais de fonctionnement. De ce fait, le CSP Football entend s'adapter aux nouvelles règles en vigueur et proposer une nouvelle formule : la vente à emporter.

Les dirigeants du club vous prépareront un Rougail-Saucisses accompagné de riz et d'une mousse au chocolat en dessert.
Tarif : 10€ la part.

Les portions seront à récupérer le 24 avril 2021 à la salle Horizon de Plédran, entre 15h et 18h sous forme de drive, afin de respecter la règle de 6 personnes en même temps sur l'espace public

Vente des tickets de participation auprès des éducateurs et des dirigeants ainsi que chez les commerçants de Plédran.

Canicross Breizh : Annulation du challenge des 1^{er} et 2 mai



En raison des contraintes liées à la crise sanitaire, le challenge de Canicross prévu les 1^{er} et 2 mai 2021 est annulé. L'association remercie l'ensemble des bénévoles et adhérents qui préparait déjà activement cet événement ainsi que leurs fidèles partenaires.

■ ECOLE MAURICE-ET-MARIA-LETONTURIER

Ecole Maternelle Letonturier / Skol divyezhek Letonturier

Une autrice / illustratrice à l'école maternelle.

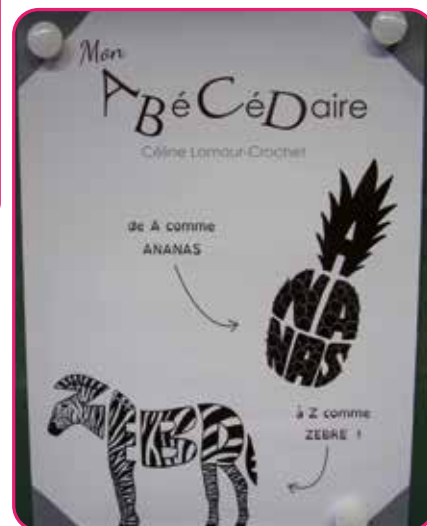
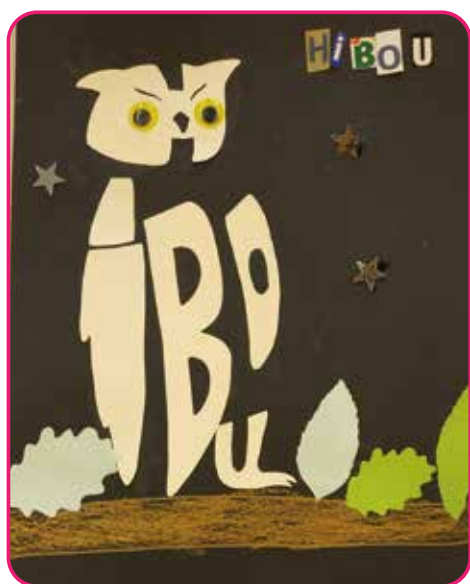
Céline Lamour Crochet est venue animer un atelier calligrammes dans les classes maternelles de l'école Letonturier lundi 15 et jeudi 18 mars. Les enfants ont pu découvrir à travers ses albums la technique des calligrammes : la disposition des lettres pour former le dessin d'un mot.

Les PS ont pu réaliser un tableau CHAT, les MS un tableau HIBOU et les GS un tableau CANE.

Pour terminer l'atelier, Céline a lu quelques histoires en kamishibai aux enfants.

Cette activité a pu se prolonger par la visite de son exposition « Abécédaire » à la médiathèque.

Ce fut une rencontre enrichissante et très intéressante pour tous !



VISITE DE L'ÉCOLE

Pour visiter l'école maternelle,
vous pouvez prendre rdv
au 02.96.42.26.33

■ ECOLE SAINT-MAURICE



Le loup qui venait à l'école

Vendredi 19 mars, les élèves de CE1 de l'école Saint-Maurice à Plédran ont eu la chance de recevoir Oriane Lallemand, auteure de littérature de jeunesse.

Après avoir présenté le métier d'écrivain et répondu aux différentes questions des enfants, l'objectif de la journée était d'inventer et d'illustrer une histoire ensemble.

Les élèves ont pu commencer à imaginer une nouvelle aventure du Loup. En lien avec leur dernier projet en classe, ils ont décidé d'écrire « Le Loup qui voulait faire le Vendée Globe ».



Les CP à la Briqueterie

Les élèves de CP sont allés à la Briqueterie de LANGUEUX afin de visiter l'exposition "SUBLIMES", des femmes sculptées par des femmes.

Puis passage aux travaux pratiques, très appréciés par les élèves et heureux de participer à une sortie culturelle, en toute sécurité, dans le respect des gestes barrières.



Le mot de la Majorité

Indispensables collectivités locales

Depuis le début de la crise sanitaire, les collectivités locales ont été mises à l'épreuve de différentes façons : comprendre et appliquer les directives imposées par l'Etat, les faire respecter, redoubler d'ingéniosité pour trouver les bonnes paroles et communiquer partout où cela était possible, encaisser les chocs et les amortir pour la population. Tout comme d'autres acteurs de la société, les agents et les élus ont été mis à contribution.

Cette crise ne figurait dans aucun programme électoral, et personne n'était prêt ni formé pour gérer ce que nous vivons depuis un an. Et pourtant, les services de l'Etat peuvent toujours compter sur des personnes responsables et dévouées à l'échelon local.

Début mars, nous avons été une nouvelle fois sollicités pour assurer la solidarité

et l'entraide auprès de nos aînés. Nous avons donc recensé les personnes du territoire ne pouvant accéder au centre de vaccination de Saint-Brieuc, en raison de leur isolement et/ou de leur incapacité à se déplacer. Des rendez-vous ont donc été pris pour eux, via le centre communal d'action sociale (CCAS). Nous avons également aidé les administrés de plus de 75 ans n'ayant pas accès à internet pour les accompagner dans leurs démarches d'inscription. Les personnels concernés, du CCAS et des services, ne s'en tiennent pas là et poursuivent leurs efforts.

Christiane Le Moual, adjointe en charge des solidarités, des affaires sanitaires et sociales, accompagnée de Solange Fanic, conseillère municipale et membre du CCAS, l'EHPAD a mis à disposition un bus pour organiser les déplacements, avec toute la bienveillance que vous pouvez imaginer pour nos aînés. Chacun a pu ainsi recevoir sa 1ère injection et prendre

un deuxième rendez-vous directement sur place.

A ce jour, ce sont donc 20 Plédranais qui ont bénéficié de ce service d'accompagnement et du transport et 78 qui ont pu obtenir un rendez-vous.

Cette action a demandé beaucoup de travail et de patience. Celles et ceux qui ont géré de leur côté pourront en témoigner.

En attendant, vous pouvez encore compter sur les élus et les agents pour amortir les difficultés de votre quotidien. Il y a quelques semaines, le Maire avait proposé la salle Horizon pour accueillir un centre de vaccination. Mais les difficultés nationales à obtenir les doses en quantité suffisante ainsi que le manque de personnel qualifié pour vacciner, vont certainement orienter l'Etat vers l'organisation de grands centres de vaccin pour satisfaire l'ensemble des Français qui souhaitent recevoir leur piqure.

Soyons optimistes et solidaires !

Le mot de la Minorité

Le temps des choix

Chaque printemps voit apparaître une nouvelle génération de feuilles et de fleurs. Il en est de même pour la vie municipale. Au plus tard fin mars, le conseil municipal doit adopter le budget de l'année permettant ainsi l'éclosion des projets dans la commune.

Qu'en sera-t-il pour Plédran pour 2021 ? Au moment où nous écrivons ces lignes, nous ne le savons pas même si nous avons pu échanger lors du Débat d'Orientation Budgétaire en février.

Tout budget, et notamment municipal, commence par examiner les recettes dont dispose la commune. Elles sont de 3 ordres comme pour un budget familial :

- Les rentrées d'argent prévisibles pour l'année en cours : il s'agit surtout des impôts perçus, des dotations de l'Etat, des subventions attendues ainsi que des recettes des prestations municipales (cantine, entrées des spectacles, ...).

Elles seront vraisemblablement au moins égales à celles de 2020 ;

- Les éventuels reports des crédits non utilisés lors de l'année précédente. Pour 2021, il semblerait qu'ils soient d'un montant élevé, ce qui laisse supposer que l'action municipale aurait pu être plus forte l'an dernier ;

- Les emprunts : depuis plusieurs mois, les taux sont très bas. Tout en maîtrisant la dette, cette situation doit permettre d'initier plus rapidement des investissements qui méritent d'être faits.

S'agissant des dépenses, elles concernent d'une part le fonctionnement (charges de personnel, fonctionnement général, remboursement d'emprunts, ...) et d'autre part les investissements (travaux, constructions, achat d'équipements, ...). Les services aux Plédranais (Ecoles, restauration scolaire, garderie municipale, Services techniques et administratifs, cadre de vie ...) sont des dépenses de fonctionnement. Pour la minorité, ces

services à la population sont à la base du Bien vivre dans une commune. A ce titre, ils méritent l'attention des élus.

Pour les investissements, il nous paraît nécessaire de faire un effort important à court terme, sur ce qui se rapporte à la transition énergétique et au développement durable : isolation des bâtiments et systèmes de chauffage économe en énergie en premier lieu. Ce type de dépenses présente l'avantage de se traduire par des économies en fonctionnement (chauffage notamment) tout en contribuant à la lutte contre le réchauffement climatique. Parallèlement, il faut être actif sur l'élaboration avec les Plédranais, d'un Plan Climat Air Energie Local (PCAEL) en lien avec le PCAET de l'Agglomération.

Plus globalement, c'est en faisant un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissements) en début de mandat valable pour les 6 années et voté par le Conseil municipal, qu'une commune prépare son évolution et ainsi son développement.

SLM Jardin et Compagnie

Sébastien Le Mellot

2 route de moncontour 22960 PLÉDRAN

Travaux de jardinage (tonte, taille, débroussaillage, plantations, potager, petit élagage, ramassage feuilles), contrat entretien, travaux de petits bricolages

Une demande pour le paiement en chèque CESU est en cours, ainsi que l'aide de 50% de crédit d'impôt.

Conception Création Entretien

SLM
Jardin et Compagnie

La passion du jardin, à votre service!

Tonte - Taille
Débroussaillage
Plantations - Potager
Petit élagage
Ramassage feuilles
Petits travaux
Contrat d'entretien

Tél. 06 31 51 99 36

slmjardinetcompagnie@gmail.com

■ Langues vivantes

Le mot en breton

La comptine du mois de la classe
maternelle bilingue breton-français

Kan ar miz skol-vamm divyezhek Pledran

Ce mois-ci, les élèves de la classe ont appris un chant
traditionnel breton, collecté par Yann-Fañch Kemener.

Ma zad ma mamm

*Ma zad, ma mamm zo aet d'ar foar da glask katev, boñboñ din
Ma zad-paeron ma mamm-boeron chomo er ger d'ober toutou añ añ din.*

*Ma zad, ma mamm zo aet d'ar foar da glask katev, boñboñ din
Ma zad-paeron ma mamm-boeron chomo er ger d'ober toutou añ añ din.*



Vocabulaire-gêrioù

ma zad : mon père

ma mamm : ma mère

ma zad-paeron : mon parrain

ma mamm-baeron : ma marraine

zo aet d'ar foar : est allé à la foire

klask katev boñboñ : chercher des gâteaux, des bonbons

chom er gêr : rester à la maison

me faire des câlins : ober toutou din

Le mot en gallo

Boutiques en avri.

*"En avri, te decache d'un fi"...Je geneus-
sons ben le diton-la. Més les chemizettes
fleurissent den les devantures, e les petits
cotillons, e les robes degarvanées!*

*I faodraet core étendre "le maez de mai
pour fére ce qi nous pllét!"*

*Aloure, o ma coterie Josiane, nous vaici
lancées, tout dret su Dinan! Dame, la nous
fera ene belle tournée en pus, istouère
d'oubier un petit le saprè Corona!*

*Pourqhi pàs rentrer den la boutique-la, la
nous obllije a ren...*

*Nous vaici don a menetter un petit,
a mirer les coutaijes, les matieres. Je
pouvons ben en essay deüz ou traez...
pour se fére ene idée cai! Sourtout qe
Josiane yelle, o marie son gâ den le maez
de juillet perchain (ole a bon espouér
tourjou!)*

...E pès, just pour se fére pllézi!

*Tout ét biao den la boutique-la...les priz
sont jolis etout!*

*La jiène vendouse ét ben gracieûze, o
nous fêt vair tout pplein de robes, de cotil-
lons, des hanes etout, ...core, core!*

*"Nenna, ét trop cller, ou ben trop sombr,
trop long, trop court..."*

*Ene fai qi y'en arael z'eû d'egâillé un petit
partout, Josiane remercit la jiene fame. O
se tournit devers mai, mine de ren, e o me
dît de même : "J'alons putôt aler vére ene
boutique qe j'ae evizée en haot de la rue,
m'êt avis qi y'a pus de chouéz?"*

*La boudette vendouse etaet pus si haitée
ben sûr...Oh, n'en chaot pàs, ole ara tout
probabl ben d'aotes achetouses!*

*E nous aotes, j'alons aler un petit
fourgoter den la boutique du haot!*

*Atencion, ét ene dirie...ou ben un paissou
d'avri ventié?*

Yolande Boitard



Petite enqête... Bonjour a tertout!

Vaici pus de deüz anées astoure-ci,
qe j'ecrivons tous les maez en galo
den le Plédranaïs. Je voudrint ben
savair qhi ce qe v'en sonjéz.

Les sujits sont-ti haitants?

Si v'avez l'envie, vous pouéz nous en
caozer un petit :

Yolande :

Tél : 06.79.23.20.26

Mail : rogerboitard@orange.fr

Annie : 06.43.63.70.48

Mail : annieguinard22@gmail.com

En vous remerciant! Tatot !
Yolande et Annie.

LE PASSAGE DU TOUR DE FRANCE À PLÉDRAN, TERRE DE CYCLISTES DEPUIS BIEN LONGTEMPS.

*Et si on se retrouvait
pour marquer
cet événement*

Entretien avec Cyrille Meyniel ancien cycliste Plédranais.

La visite éclair le 19 mars dernier à la mairie des organisateurs du Tour De France a mis encore plus d'épaisseur au futur passage du Tour de France le 27 juin prochain

Quelle aventure !

Un événement planétaire au cœur de la commune de mon enfance, moi qui y ai fait tant et tant de vélo.

J'ai repensé qu'à l'époque, il y avait des courses cyclistes à Plédran en avril et en septembre. Pour nous coureurs, ces deux rendez-vous marquaient le début et la fin de saison. Nous courrions chez nous avec cette fierté de vouloir imiter les champions locaux, Maurice LE GUILLOUX, Georges TALBOURDET, Jean-Michel RICHEUX... Souvent 2 clans s'opposaient : l'UCB et le COB, les 2 clubs briochins remplis de jeunes et talentueux Plédranais.

Il y avait aussi les passages chez Codec de la famille POISSON où la course du dimanche était refaite jusqu'au mercredi, et à partir du jeudi on parlait de la suivante. Toute une époque. Le Graal était de monter sur le podium, de répondre fièrement au speaker devant la famille et les amis. Quelle chance pour nous !



Cyrille avec le maillot porté par Maurice le Guilloux

Bref, il y a tant à dire sur le vélo à Plédran, sans oublier Michel Mahé, créateur d'une équipe professionnelle et initiateur de ce projet fou, la création de la célèbre Flèche Plédranaise.

Je pense bien évidemment aussi aux Cyclos de Plédran. Le CSP Cyclo que Claude Lanoë, Jean Baudet, Paul Helio et mon... cher père (Guy) ont créé ! Des passionnés de la petite reine qui sont aussi le ciment de cette passion plédra-

naise pour le vélo. Incroyable d'avoir autant de cyclos ayant accompli Paris-Brest-Paris et Bordeaux-Paris.

De Nantes, où je vis actuellement, je suis et reste Plédranais de cœur. Je sais que Plédran a toujours eu l'ADN vélo.

J'imagine que des festivités auront lieu pour marquer cet événement historique. Et c'est la raison pour laquelle je souhaite reconstituer un peloton d'anciens coureurs Plédranais pour monter la côte de Magenta tous ensemble en portant les couleurs de la commune. Soyez rassurés, il n'y aura pas de compétition, pas de sprint lancé à 300 m, pas de miss à l'arrivée, juste des retrouvailles, de l'amitié sincère en attendant le passage de la caravane et les coureurs.

Pour que ce peloton d'anciens coureurs 100 % local (nous sommes bien dans l'air du temps !) soit digne de ce nom, je vous propose de recenser l'ensemble des anciens coureurs originaires de Plédran ou habitant Plédran.

A vous, chers coureurs, de bien vouloir me contacter, soit par mail à l'adresse suivante : meynielcyrille@gmail.com ou téléphone au 06 81 50 15 00.

Et surtout, n'hésitez pas à faire circuler l'information autour de vous !

Cyrille MEYNIEL

PASSAGE DES ORGANISATEURS DU TOUR DE FRANCE À LA MAIRIE DE PLÉDRAN

Le 19 mars dernier, le maire de Plédran a accueilli les organisateurs du Tour de France, et en particulier, Christian Prudhomme.

Il était en Bretagne avec ses équipes à J-100 du départ du Tour de France à Brest.-

Cette rencontre fût aussi brève qu'inattendue.

« Je lui avais écrit un courrier pour solliciter un passage sur la commune de Plédran si le Tour passait en Bretagne. Profitant de sa



présence en Côtes d'Armor, et avant d'aller rejoindre les élus de la Région et du Département à Mûr de Bretagne, il a eu la gentillesse de s'arrêter et de venir nous saluer. Je considère que cette visite du directeur du Tour de France est une marque de respect pour les petites communes et ses amoureux du cyclisme » précise le Maire, Stéphane Briand.

**Rendez-vous le 27 juin
vers 16h
dans la Côte de Magenta.**